

ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : TROMBONE (10H) F/H

Type de contrat Emploi pérenne

Rémunération Selon profil

Date prévisionnelle d'embauche 01/09/2024

Avec près de 95 000 habitants, Annemasse Agglo est la deuxième agglomération de Haute-Savoie. Véritable acteur du service public, notre communauté d'agglomération intervient dans de nombreux domaines et s'intègre pleinement dans le bassin de vie transfrontalier du Grand Genève, territoire dynamique de près d'un million d'habitants.

Pour porter et mettre en œuvre les nombreux projets d'Annemasse Agglo, ce sont plus de 600 agents qui sont au quotidien au service des usagers.

Et pourquoi pas vous ? Rejoignez nos équipes et contribuez vous aussi au développement de notre territoire.

Votre futur environnement de travail

L'éducation artistique et culturelle est constitutive de l'éducation et participe au développement de la culture, au sens large du terme, à la formation de la personnalité, à l'épanouissement et aux rapports aux autres. Elle contribue à tenir un rôle actif de citoyen dans la société.

Le Conservatoire de musique est un nouveau service public d'Annemasse Agglo se composant d'une équipe de près de 70 professeurs et une équipe de direction et administrative de 12 personnes. Créé en 2021, il propose un apprentissage instrumental, vocal et théâtral par cursus adapté à chacun et s'adresse à toutes personnes, enfants et adultes.. Cet apprentissage peut s'effectuer dans le cadre d'un enseignement spécialisé organisé en cursus et en cycle, et dans le cadre de pratiques collectives (*musique classique, jazz, musiques actuelles*).

Vos prochaines missions

En tant qu'assistant d'enseignement artistique de trombone, vous êtes chargé d'accompagner les classes et assurer des tâches d'enseignement au sein des différents sites du conservatoire à rayonnement intercommunal.

Vos principales responsabilités :

- Enseigner le trombone en assurant le suivi du cursus des élèves
- Participer à la formation musicale d'ensemble
- Proposer, conduire et accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels
- Évaluer les élèves
- Contribuer et appliquer le projet pédagogique du conservatoire

Vous participez également aux différentes réunions de concertation pédagogique et formations.

Pourquoi nous rejoindre ?

Le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal est un établissement d'enseignement artistique au service des usagers, présent sur 7 sites (*Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Gaillard, Machilly, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand*). Avec un volume horaire hebdomadaire de 10h, ce poste dynamique vous permettra d'enseigner dans un environnement attractif et créatif.

Le planning et lieux d'enseignement seront communiqués à la prise de poste.

Si vous n'êtes pas titulaire de la fonction publique, vous serez recruté sous un CDD de 1 an, renouvelable.

Les plus :

- Régime indemnitaire mensuel (ISOE)
- Prime annuelle variable : la prime d'intéressement collectif (PIC) ;
- Ticket restaurant d'une valeur de 6€/jours travaillé, financé à 50% par l'Agglo.
- Participation à votre protection sociale complémentaire jusqu'à 50€ par mois (*mutuelle + prévoyance, si votre contrat est labelisé*) ;
- Prise en charge de 75% d'un abonnement de transport en commun pour vos trajets domicile-travail ;
- Forfait Mobilité Durable allant jusqu'à 300€/an pour vos trajets domicile-travail en covoiturage, vélo, trottinette...
- CNAS (*Comité National d'Action Sociale - équivalent comité d'entreprise*) ;
- Amicale du personnel : proposition de sorties et week-end à des tarifs avantageux pour vous & votre famille.